

# Squat éclair à la rue Royaume

**Occupation** ► Hier matin aux alentours de 10h, une trentaine de personnes se sont rassemblées devant le, 8 rue Royaume, aux Pâquis, pendant qu'une quinzaine d'autres pénétraient l'immeuble, inhabité et barricadé depuis un incendie en janvier 2021. A l'époque, le sinistre avait révélé que sur la quarantaine de locataires, la plupart étaient sans statut légal. «Le propriétaire était un marchand de sommeil, qui sous-louait des chambres à des tarifs complètement exorbitants», fustige Léa\*, membre du collectif Rue Royaume, créée à l'occasion de l'occupation.

L'immeuble en question est dans le viseur des associations de quartier depuis de longs mois. Survap, qui représente les habitant·es des Pâquis, a récemment convoqué une conférence de presse pour dénoncer le fait que, depuis l'incendie, aucune rénovation ne semble avoir été entamée, malgré des autorisations de construire délivrées. L'association craint que l'immeuble ne reste muré pendant de longues années encore.

**L'immeuble est laissé à l'abandon depuis un incendie en 2021. LVT**



Pour Léa, l'occupation était «justement, une manière de rendre l'endroit vivable et solidaire plutôt que laissé à la seule spéculation d'exploitants sans scrupules».

Fin 2021, une enquête de la *Tribune de Genève/24 heures* avait dé-

montré que la société propriétaire avait maille à partir avec la justice et les autorités politiques pour la gestion de plusieurs de ses immeubles. Raison pour laquelle des membres de la Liste d'union populaire (LUP) se sont réunies, en parallèle et sans concer-

tation avec les occupant·es de la rue Royaume, devant un immeuble inoccupé du même propriétaire en Vieille-Ville. Le parti y a annoncé qu'il déposerait sous peu un projet de loi pour que l'Etat puisse réquisitionner plus facilement les appartements vides.

Après plusieurs prises de parole et un repas solidaire au pied de l'immeuble, la tension est vite montée dans la rue Royaume. La police a appelé à deux reprises à la dispersion du rassemblement, puis a encerclé les manifestant·es, avant de charger. Dans un communiqué, le collectif fait état de plusieurs personnes blessées au tonfa, parmi lesquelles un photographe de la *Tribune de Genève*, d'après nos confrères.

Un fois la rue évacuée, les 17 occupant·es resté·es à l'intérieur de l'immeuble ont été délogé·es et embarqué·es. Le propriétaire a porté plainte pour violation de domicile et dommage à la propriété, indique la police cantonale.

**MARIA PINEIRO ET LOUIS VILADENT**

\*Prénom d'emprunt.

## FALAISES DE SAINT-JEAN

### SENTIERS EN TRAVAUX

Des travaux de sécurisation du sentier des Falaises et du sentier de Sous-Terre auront lieu dès jeudi prochain à Genève. Prévus en deux étapes, ils s'achèveront en fin d'année. L'objectif est de préserver ces chemins des éboulements et des chutes de pierres qui surviennent de manière de plus en plus rapprochée. Par mesure de précaution, le sentier de Sous-Terre a d'ailleurs dû être fermé de manière anticipée le 27 janvier dernier, a précisé hier la Ville de Genève dans un communiqué. **ATS**

## INITIATIVE ZÉRO PUB

### ATELIER COLLECTIF

A quoi ressemblerait la ville sans publicité commerciale? Un atelier d'imagination et d'écriture collective organisé samedi<sup>1</sup> par le comité unitaire «Oui à Zéro Pub» tentera d'en dessiner les contours. En collaboration avec le collectif Futurs proches, la démarche veut permettre à chacun·e de se projeter dans ce que pourraient être les rues de Genève en cas de victoire de l'initiative contre l'affichage publicitaire commercial en Ville, soumise à la population le 12 mars. **MJT**

<sup>1</sup>Samedi 11 février, 14h, Maison internationale des associations. Entrée libre.

Les négociants en matières premières ont largement profité de la pandémie et de la guerre. Certains s'inquiètent de la dépendance grandissante du canton envers ce secteur d'activité

# Profits records pour le trading

LOUIS VILADENT

**Finance** ► Certaines entreprises ne connaissent pas la crise. C'est le cas des négociants en matières premières, comme le révèle une récente enquête de Public Eye. L'instabilité des marchés provoquée par la pandémie et la guerre en Ukraine a permis aux *traders* de réaliser le premier semestre 2022 particulièrement juteux. A commencer par Cargill, spécialiste de la fourniture d'ingrédients alimentaires dont le siège est au Grand-Lancy, qui a vu ses profits croître de 141% entre juin 2021 et mai 2022. L'entreprise Louis-Dreyfus, intermédiaire en matières premières agricoles, animaux vivants et textiles, a quant à elle presque doublé ses bénéfices en 2022, comme le rapporte Public Eye.

## Jackpot des énergies fossiles

Profitant de l'augmentation de la demande et de la hausse des prix, les négociants en pétrole, gaz et charbon ont eux aussi réalisé d'impressionnants résultats. Vitol, le spécialiste du brut basé au quai des Bergues, a dépassé son propre record de bénéfices rien que sur les six premiers mois de 2022, en atteignant les 4,4 milliards de dollars. Le rapport de Public Eye donne aussi les chiffres du groupe Trafigura, dont le pôle international de négoce est basé aux Eaux-Vives. Ses bénéfices pour l'année 2022 sont estimés à 7 milliards de dollars, soit le double de son précédent record en 2021, année pendant laquelle la hausse était déjà de 230%.

Enfin, les groupes Mercuria et Gunvor, situés dans les rues Basses, ont aussi fait leurs choux gras de la situation. Le premier a obtenu le meilleur résultat de son histoire au sortir de la pandémie, selon le site d'infor-



Profitant d'une hausse des prix et de la demande, les négociants en pétrole, gaz et charbon ont réalisé d'impressionnants résultats. **KEYSTONE**

mation *Bloomberg*, et le second a annoncé pour le premier semestre 2022 des bénéfices multipliés par quatre par rapport à la même période en 2021.

## Rentrées fiscales pour Genève

Ces recettes inédites ne sont pas sans profiter au canton. D'après Jean Batou, député Ensemble à gauche (EàG) au Grand Conseil, «c'est cette explosion des profits

**«La fiscalité n'a pas d'autre finalité que d'être au service de la solidarité»**

Département des finances

du trading qui explique l'essentiel» des 244 millions de francs de rentrées fiscales supplémentaires annoncées par l'Etat pour son budget 2023 (notre édition du 15 décembre 2022). Précisions de l'Administration fiscale: sur cette somme, 192 millions proviennent bien des personnes morale, soit des entreprises, mais «cela n'englobe pas exclusivement le domaine du trading».

Pour l'élu EàG, cela s'inscrit toutefois dans une dangereuse tendance de fond, à savoir «la dépendance financière grandissante du canton au secteur du trading», notamment depuis la réforme fiscale des entreprises (RFFA) entrée en vigueur en 2020. «Avant cela, une plus grande part des impôts venait des secteurs plus traditionnels de l'économie locale. Mais alors que le taux

d'imposition des bénéfices baissait massivement de 24,2% à 13,9%, les taux préférentiels tout à fait exceptionnels du négoce étaient relevés, de 11% environ à 13,9%, sous la pression internationale.» De quoi entraîner une «plus grande fragilité de la pyramide fiscale, désormais tributaire des cours très volatiles des matières premières sur les marchés internationaux». Ce à quoi le Département des finances répond que le «tissu économique genevois» est effectivement «perméable» à cette conjoncture, mais que le canton «reste attentif à conserver une diversité dans ses revenus fiscaux, afin de garantir des finances publiques durables». Par exemple, «pour les comptes 2021, l'imposition des personnes morales a représenté 21% des revenus fiscaux. S'agissant de ce taux, la moitié provenait d'entreprises actives dans le domaine du commerce international».

## Une politique «intenable»

Reste la question éthique de ces rentrées fiscales. Pour le département, «la fiscalité n'a pas d'autre finalité que d'être au service de la solidarité». Il soutient que ce sont en partie les «retombées fiscales du secteur du négoce de matières premières qui permettent d'assurer les financements de prestations sociales notamment», et ce malgré que «36,6% de la population genevoise ne paie pas d'impôts».

Intenable, rétorque Jean Batou, pour qui il s'agirait plutôt de «défendre un projet industriel et de service public qui réponde aux besoins des populations et au respect de l'environnement. Tout le contraire de ce que font les élites genevoises en misant sur ce qui rapporte le plus à court terme, à l'avant-garde de la mondialisation financière, de l'explosion des inégalités et du réchauffement climatique». **I**